

Nord vaudois-Broye

Plébiscité, Bel Coster reconforte les partisans de l'éolien vaudois

Énergie
Malgré l'électrochoc de La Praz en janvier et les doutes sur l'avenir d'Alpiq, le projet de Bel Coster a été facilement approuvé lundi

Antoine Hürlimann
Erwan Le Bec

Cette fois-ci, c'est oui. À peine un mois après que le Conseil général de La Praz a renvoyé dans les cordes le projet éolien du Mollendruz à la surprise générale, les Conseils impliqués dans celui de Bel Coster ont accepté lundi soir le plan d'affectation des neuf hélices. Largement, même. Sous la pluie et dans les salles des villages, L'Abergement a répondu par 22 oui, 2 non, 1 abstention; Lignerolle par 20 oui et 2 non; Ballaigues par 22 oui contre 8 non.

De quoi rassurer les caciques de l'éolien. «C'est un signal fort, confirme Pierre Dessemontet, pour l'énergie du Mollendruz. C'est la preuve que La Praz était un accident de parcours. Les communes et les gens sont désormais sensibilisés et bénéficient de cette expérience de janvier.»

À Ballaigues, le syndic, Raphaël Darbellay, s'est réjoui d'un «plébiscite», les élus d'une «étape importante pour la transition énergétique». À les entendre, ils étaient surtout heureux de pouvoir se prononcer: «Pour la route nationale, le barrage sur l'Orbe ou les barrages antichars en 41, on ne nous a pas demandé notre avis. Soyons dignes!» a résumé le rapporteur Raymond Durussel, tandis que les opposants suisses et français, nombreux dans la salle, repartaient en silence. «C'était un résultat attendu, hausse François Leresche, de SOS Jura-Vaud. Le combat continue, en justice, et ce n'est plus Alpiq qui va payer.»

Le promoteur Alpiq, justement, en a pris à plusieurs reprises pour son grade. Et pour cause. La presse s'est fait écho récemment de ses difficultés et de la vente de la partie rentable de ses activités. «Ils vont faire comment pour nous donner les dividendes? Il y a un contrôle de ce qu'ils font de la rétri-



À L'Abergement, le projet est passé haut la main malgré de vifs échanges. PATRICK MARTIN

En chiffres

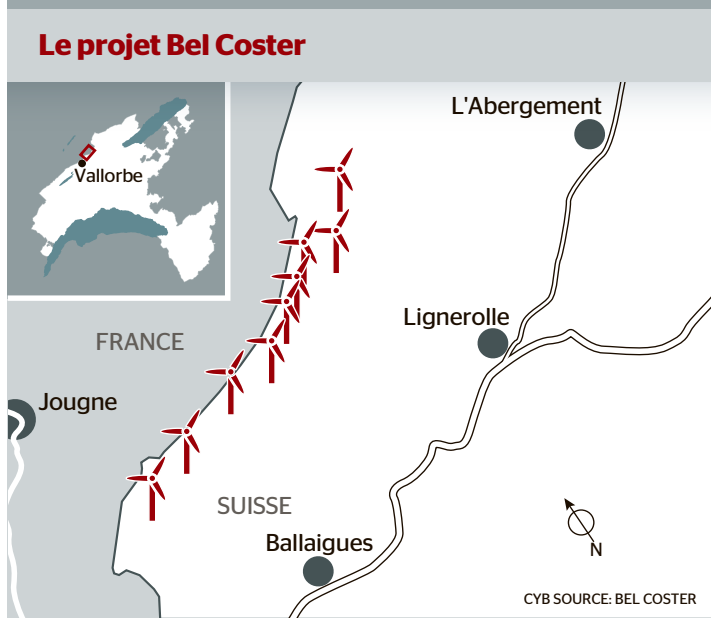
2008 Le projet éolien apparaît il y a dix ans, suite à une motion du Conseil de Ballaigues et un projet avorté d'indépendance énergétique de la vallée de l'Orbe. En 2010, le parc passe de 13 à 9 éoliennes. Il est retenu par le Canton en 2011, ce qui en fait un précurseur.

60 à 80 GWh annuels. La production estimée des hélices (plafonnées à 210 m de hauteur) équivaut à la consommation de 16 000 à 22 000 ménages. En sachant que l'État vise 500 à 1000 GWh par an.

2,5% du chiffre d'affaires du parc doit revenir aux communes. En plus de l'imposition et de l'actionariat possible.

buton à prix coûtant (RPC)?» s'est ainsi inquiété un élu. «Attention, on est en train de voter l'affectation du terrain, a rétorqué le syndic. Ces questions, on pourra se les poser lors de la mise à l'enquête. En sachant que le projet en soi reste, on pourra toujours le vendre à quelqu'un d'autre.»

Si Lignerolle a approuvé rapidement sans aborder la question d'Alpiq, ce n'est pas le cas de L'Abergement. «D'après le préavis, le projet rapporterait 131 000 francs par an à la Commune, a lancé un conseiller. Comment pouvez-vous aban-



culer un montant aussi précis alors que l'avenir d'Alpiq est incertain?» La syndique, Monique Salvi, a répondu que cette estimation est «mesurée».

Plus tôt, une autre élue relevait que la commission n'avait peut-être pas été si impartiale: «Un des membres qui la composent a travaillé pour Alpiq, notamment comme chef de projet. Il serait donc judicieux de connaître ses intérêts, a-t-elle suggéré. Je demande qu'une nouvelle commission soit nommée!» La présidente du Conseil général, Irène Bigoni-War-

tenweiler, a défendu l'expérience professionnelle de l'élue en question. Ces débats auront finalement eu peu d'influence sur le vote.

Alpiq, pour sa part, se veut rassurant: le parc éolien bénéficiera de la RPC, permettant ainsi de couvrir le risque financier de Bel Coster durant vingt ans, la RPC étant attribuée à l'éolienne même, et non à la société anonyme. Le numéro un de l'électricité en Suisse ajoute qu'il n'y a pas de risque qu'il fasse faillite. Au contraire, les réductions de coûts ont permis d'économiser plus de 400 millions par an.

International

Les normes suisses pour la France

Pour faire face à une fronde de la part de nos voisins, notamment les habitants de Jougne (FR) situés au pied du Bel Coster qui ont peu apprécié l'arrivée des hélices vaudoises, le Canton a organisé plusieurs groupes de travail transfrontaliers. Une façon de respecter les conventions internationales - il y avait eu cafouillage lors du précédent d'Eoljoux - et de désamorcer la situation. C'est que les élus locaux s'inquiètent fortement de l'avenir de la principale source d'eau de la commune, située sous les futures éoliennes. Tandis que les députés et sénateurs de la région ont écrit à Paris aux Ministères des affaires étrangères et de l'écologie.

L'heure est à la diplomatie, donc. «La démarche suit actuellement son cours, se borne à commenter le Canton. À titre d'exemple, une étude hydrogéologique intégrant les données hydrogéologiques françaises a été initiée, afin d'établir des mesures à entreprendre en phase de chantier. Un suivi environnemental est également envisagé.» Le dialogue transfrontalier, poursuit l'État, vise notamment à prendre certaines mesures pour aller dans le sens des attentes formulées par nos voisins français en prévision de la mise à l'enquête des éoliennes mêmes. Voilà. Dans un courrier aux communes, le Canton a toutefois été plus disert: les normes suisses pour la protection des eaux seront appliquées sur les limites de bruit sont respectées et s'appliquent en France, mais qu'il y aura un suivi. Pour la faune, le paysage, les effets sur le tourisme, l'État répond que les études faites sur le territoire vaudois couvrent les effets sur les deux versants.

E.L.B.

Une pêcherie les pieds dans l'eau

Yvonand
Les infrastructures envisagées par l'unique pêcheur professionnel du village seraient construites sur pilotis, à l'ouest du port

Un roi sans royaume? À Yvonand, Pierre-Alain Chevalley dispose depuis quelques mois d'un permis de pêche professionnelle sur le lac de Neuchâtel, mais pas de l'outil de travail nécessaire à son activité. Peut-être plus pour très longtemps toutefois. Lundi soir, le municipal Olivier David a présenté au Conseil communal le projet d'installation d'une pêcherie, conjointement conduit par les autorités et le quadragénaire. Surprise: les infrastructures rêvées par le pêcheur sont à construire sur des pilotis, à quelques encablures à l'ouest du port.

«Des discussions sont en cours avec les services cantonaux», confirme le principal intéressé. S'il a fallu chercher ailleurs, c'est que le Village des pêcheurs où travaillait son prédécesseur ne permet plus la conduite d'une activité professionnelle actuelle. Éloigné des zones d'activité, le site est peu visible et n'est accessible qu'à pied, car situé dans une réserve naturelle. Les infrastructures sont en outre constamment confrontées à un problème d'ensablement. «Nous lui avons donc demandé de nous présenter ses options», reprend Olivier David.

Deux sites ont été retenus, près du port dans un périmètre déjà affecté aux activités lacustres. Les études conduites sur les mécanismes d'ensablement de la zone ont mis en avant la parcelle située à l'ouest du restaurant Le Colvert. Mais elle est malheureusement colquée en zone «forêt» à l'intérieur de laquelle il n'est pas possible d'implanter une pêcherie sans passer par une procédure administrative, aussi longue qu'incompatible avec les limites de la patience du pêcheur. «Les discussions avec la Direction générale de l'environnement ont débouché sur une alternative que je n'aurais jamais osé présenter: une installation sur l'eau», sourit Pierre-Alain Chevalley.

Un bureau d'ingénieurs planche sur sa faisabilité. Et le pêcheur a déjà sa petite idée. «J'imagine une plate-forme métallique légère. Une partie serait couverte et mon bateau pourrait y pénétrer pour y être amarré», explique-t-il. Sur place, il disposerait des installations nécessaires pour débarquer son poisson, le préparer, le vendre frais ou le fumer. «L'idéal serait de pouvoir commencer l'exploitation en janvier. Avec un permis de construire à l'automne, c'est jouable.» F.R.A.

Tristesse et émoi après l'incendie ayant frappé la ferme du Bochet

Granges-Marnand
Une ferme proposant «l'aventure sur la paille» depuis une vingtaine d'années est partie en fumée en deux heures

«D'un côté, nous sommes soulagés que les dégâts ne soient que matériels, mais de l'autre, c'est la tristesse qui l'emporte. Nous allons contacter la famille pour voir si la Commune peut les aider d'une manière ou d'une autre.» Syndic de Valbroye, Guy Delpedro résumait le sentiment de ses administrés, mardi matin au réveil. Comme la fumée encore visible le lendemain, la nouvelle de l'incendie de la ferme du Bochet s'est répandue loin à la ronde. Si un imposant rural a été complètement détruit, personne n'a été blessé et tout le bétail a pu être sauvé.



L'étable abritant une trentaine de vaches laitières a été entièrement détruite par l'incendie. JEAN-PAUL GUINNARD

Le sinistre, dont la cause n'avait pas encore pu être établie mardi, selon un communiqué de la police cantonale vaudoise, touche de plein fouet la famille Estop-

pey, qui s'est spécialisée dans l'agritourisme depuis le milieu des années 1990. Dans le bâtiment concerné, qui abritait notamment une trentaine de vaches laitières,

de nombreux touristes et classes d'école ont dormi lors de courses ou camps. Une imposante banderole y proposait «l'aventure sur la paille». Jean-Jacques, le patriarche, amusait souvent la galerie avec ses tours de magie ou de ventriloquie. Lundi, il n'était pas là pour voir sa ferme partir en fumée: les parents étaient partis en vacances quelques jours plus tôt, laissant leur fils à la barre.

Le sinistre s'est déclaré peu après 17 h. À l'arrivée des différents services du feu, l'exploitant avait déjà pu faire sortir l'entier du bétail qui se trouvait dans l'étable avec l'aide de son voisin, François Duc. Dans l'impossibilité de conserver ces vaches dans ses infrastructures, ce dernier lance d'ailleurs un appel afin de pouvoir abriter 30 à 35 vaches à traire dans la région de la Broye ou de la Glâne. Lapins, chèvres, volailles

ou tourterelles ont aussi pu être mis en sécurité.

L'intervention a nécessité l'engagement d'une soixantaine de pompiers des SDIS Broye-Vully, Lausanne-Épalinges, Haute-Broye et du CR-CSPi Estavayer, de cinq collaborateurs de la PCI Broye-Vully, de plusieurs patrouilles de la gendarmerie, des spécialistes du groupe incendie ainsi que de la brigade scientifique de la police de sûreté. Elle a permis de sauvegarder la maison d'habitation et un hangar d'élevage de poulets de cette exploitation isolée, sise à proximité de la frontière cantonale. «Au vu de cet éloignement, amener de l'eau sur place a été notre principal souci», commente Pierre-Yves Jost, commandant du SDIS Broye-Vully. Il a ainsi fallu installer deux conduites de transport depuis Granges-Marnand (1 km) et Ménières (400 mètres). S.G.

Yverdon-les-Bains Semaine d'actions contre le racisme

Le Service jeunesse et cohésion sociale (JECOS) et la Commission consultative Suisses-immigrés (CCSI) axent la Semaine d'actions contre le racisme 2018 sur les discriminations dans le monde du travail. Afin d'encourager une vaste réflexion parmi la population à ce sujet, plusieurs actions différentes sont menées: une campagne d'affichage, des tables rondes, une représentation de la pièce de théâtre *Histoires d'intégration* et, enfin, une pièce de théâtre jouée le 21 mars par la troupe du Collectif N'Zinga. Informations: www.yverdon-les-bains.ch/integration. A.H.